

D-2024-04

Séance du 05 avril 2024

Le Conseil municipal de BEYRIE-SUR-JOYEUSE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, Gilbert DUBLANC

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	13	13
		Pour : 13
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Étaient présents :

M. Gilbert DUBLANC, M. Éric POCHELU, M. Bernard LARRAMENDY, Mme Sylvie LANNEMAYOU, M. Julien TOCOUA, M. Sylvain SALLABERRY, M. Olivier LUCU, Mme Marie-Pierre BELLEAU, M. Thomas ELISSONDO, Mme Maïder OTHEGUY, M. Arnaud MAINTENU, M. Daniel AMESTOY, M. Dominique MARIAN

Procurator(s) :

Étai(en)t absent(s) :

Mme Eugénie LACAZE

Date de la convocation
02 avril 2024

Étai(en)t excusé(s) :

M. Pascal MOUSTIRATS

Date d'affichage
10 avril 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 10 avril 2024 (Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :** M. Sylvain SALLABERRY

10 avril 2024
et publication du
10 avril 2024

AFFECTATION DES RESULTATS 2023

réuni sous la présidence du maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 le 02/02/2024.

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :
- un excédent de fonctionnement de :	61 337,32
- un excédent reporté de :	103 647,04
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	164 984,36
- un excédent d'investissement de :	185 393,95
- un déficit des restes à réaliser de :	306 000,00
Soit un besoin de financement de :	120 606,05

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	164 984,36
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	120 606,05
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	44 378,31
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	185 393,95

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à BEYRIE-SUR-JOYEUSE

Le Maire DUBLANC Gilbert



Envoyé en préfecture le 11/04/2024
Reçu en préfecture le 11/04/2024
Publié le
ID : 064-216401208-20240405-D202404-DE